



CONTRAT D'ENGAGEMENT
ŒUFS bio

Du jeudi 2 octobre 2025 au jeudi 29 mars 2026

Entre : **l'adhérent**

Nom, prénom :

Adresse :

Tél. :

Mél. :

Et **le producteur :**

Sylvie TISSERAND

EARL Les Safranelles

Les Brugettes

24580 Rouffignac Saint Cernin

Référent : Valérie COUSTILLAS

Contact : 06 80 61 71 95 / v.coustillas24@gmail.com

En adhérant à l'AMAP de Boulazac, j'ai lu et accepté son règlement intérieur qui s'applique au présent contrat.

La productrice s'engage à livrer les œufs chaque semaine. La période du contrat représente 27 livraisons.

Pas de livraison les jeudis 25 décembre 2025 et 1^{er} janvier 2026

La distribution a lieu chaque jeudi à la maison des associations **de Boulazac de 18h00 à 19h30.**

Le consommateur règle d'avance et remet le-s chèque-s (à l'ordre des Safranelles) au référent qui les donnera au producteur lors des livraisons (1^{er} jeudi du mois), et s'engage à venir chercher ses œufs chaque semaine ou à se faire représenter : pas de reports possibles.

MERCI DE RAPPORTER LES BOITES A ŒUFS, PROPRES, CHAQUE SEMAINE.

	Prix unitaire	12 semaines paires Nombre de boites	12 semaines impaires Nombre de boites	Total en €
Boite de 6 œufs fermiers Bio	2,80 €			

Nombre de chèques (5 maxi) :

A BOULAZAC LE :

La productrice

l'adhérent consommateur

Œufs de ferme BIO Extra-frais



Jolies poulettes...



Siret : 839 589 330 00019
N° de producteur d'œufs
FR24.464.005
Organisme certificateur :
Ecocert